

Les 1ères décisions :

- L'emplacement des constructions à la place des anciens locaux techniques pour la bibliothèque, et dans le parc du village pour le restaurant scolaire et le périscolaire ; espace à ce jour clos d'une surface de 2200 m² environ dont la commune est propriétaire et mitoyen avec les locaux actuels de l'école.
- Profiter du projet pour ouvrir le parc du village au public
- Création d'un COPIL (comité de pilotage) composé d'élus, et d'utilisateurs des futurs locaux (le Directeur de l'école, l'ADSEA). Le COPIL sera consulté lors des étapes de construction du projet.
- La municipalité est accompagnée par une assistance à maîtrise d'ouvrage : l'Agence Départementale d'Ingénierie.

Les actions en cours pour finaliser les réflexions :

- Un sondage auprès des parents d'élèves pour mieux évaluer les besoins de la garderie.
- Une visite d'un restaurant scolaire récemment construit avec la participation d'un (e) délégué (e) de parent,
- Une étude voirie en cours avec l'agence départementale complétée par le questionnaire mobilité diffusé aux parents.

Le planning prévisionnel :

- Janvier 2022 : rédaction du programme
- 1^{ER} semestre 2022 : Consultation de maîtrise d'œuvre et présentation des différents scénarii
- Jusqu'à fin décembre 2022 : phase d'études et de conception
- Janvier à avril 2023 : phase de consultation des entreprises
- Printemps 2023 : début des travaux
- Durée prévisionnelle des travaux 15 à 18 mois.